



## **Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale**

Association de loi 1901, le FAFCEA a été habilité par l'Arrêté ministériel du 27 décembre 2007.

Le FAFCEA contribue au développement de la Formation Professionnelle Continue des Chefs d'Entreprise Artisanale, inscrits au Répertoire des Métiers, de leurs conjoints collaborateurs ou associés, de leurs auxiliaires familiaux du secteur Services & Fabrication.

Il favorise l'accès des artisans en les accompagnant dans le financement de leur formation selon les priorités et les conditions de prise en charge définies par son Conseil d'Administration.

Chaque année, vous contribuez de façon obligatoire au FAFCEA. Chaque chef d'entreprise artisanale inscrit au répertoire des métiers verse une cotisation pour la formation professionnelle égale à 0.17 % du montant du plafond annuel de la sécurité sociale.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du :

### **FAFCEA**

**12-14 rue Beffroy**

**92200 NEUILLY SUR SEINE**

**Tél : 01.41.43.15.30 – Fax : 01.41.43.15.63**

ou à votre Organisation Professionnelle : **La FEDERATION NATIONALE DES FLEURISTES DE FRANCE**  
au 01 40 40 25 00 ou par mail à [fnff@wanadoo.fr](mailto:fnff@wanadoo.fr)

*Vous souhaitez améliorer la compétitivité et  
la pérennité de votre entreprise, la formation  
continue vous permet de réaliser vos projets  
en développant vos compétences.*

## **QUELQUES JOURS DE STAGE PEUVENT VOUS PERMETTRE D'Y PARVENIR**

### **COMMENT OBTENIR UN FINANCEMENT ?**

- 1 - Vous choisissez la formation qui vous intéresse auprès d'un organisme de formation à votre convenance, ou vous pouvez demander conseil à votre Organisation Professionnelle.
- 2 - L'organisme de formation, ou vous-même, envoyez le formulaire de demande d'agrément au FAFCEA avant le début de la formation.
- 3 - Le FAFCEA étudie votre demande ; sous réserve de sa recevabilité, il prendra en charge tout ou partie de votre formation.
- 4 - Après avoir suivi votre formation, le FAFCEA rembourse tout ou partie du coût de la formation sur présentation de justificatifs.